

Suspicion d'intoxication alimentaire dans un lycée normand : la restauration scolaire hors de cause



Lundi 22 janvier 2024, les sapeurs-pompiers s'étaient rendus au lycée agricole Gilbert-Martin, au Neubourg (Eure), pour prendre en charge dix-neuf élèves se plaignant de maux de ventre et ont été pris de vomissements (photo d'illustration). Joël Le Gall, Archives OUEST-FRANCE

Lundi 22 janvier 2024, des élèves du lycée Gilbert-Martin du Neubourg (Eure) se sont plaints de maux de ventre et ont été pris de vomissements. Après avoir conclu à « l'absence d'intoxication alimentaire », les expertises n'ont formulé « aucune autre hypothèse d'explications à ce jour ».

Dans la soirée du lundi 22 janvier 2024, dix-neuf élèves du lycée agricole Gilbert-Martin, au Neubourg (Eure), se sont plaints de maux de ventre et ont été pris de vomissements.

Les sapeurs-pompiers, ainsi qu'un médecin de la structure mobile d'urgence et de réanimation (Smur), se sont rendus sur place pour prendre en charge les lycéens, sans qu'aucune hospitalisa-

tion ne soit nécessaire.

« Absence d'intoxication alimentaire »

Ce vendredi 2 février 2024, la direction de l'établissement fait savoir dans un communiqué de presse que « **les expertises conduites par la DDPP (Direction départementale de la protection des populations) et l'ARS (Agence régionale de santé) ont conclu à l'absence d'intoxication alimentaire ainsi qu'au monoxyde de carbone** ».

Lire aussi : [Comment différencier une gastro-entérite d'une intoxication alimentaire ?](#)

L'expertise a « **réaffirmé le respect des procédures de mises en œuvre du plan de maîtrise sanitaire** » sans parvenir à formuler « **aucune autre hypothèse d'explications à ce jour** ».

Jean VENTOUILLAC.